

Commune de  
**Saint-Just de Claix**  
Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 16 juin deux-mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Just de Claix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joël O'BATON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 06/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de présents : 3

Nombre de votants : 4

Présents : BERTRAND Mickaël, NOALHAT Frédéric, O'BATON Joël

Absents : BOURGUIGNON Aurélie, BOURGUIGNON Nicolas, DE GREGORIO Gil, FEUGIER Christelle, FILET-COCHE Daniel, GROSSOT Mylène, LYONNE Sylvie, MARSETTI Sandrine, ORIOLO Florian

Pouvoirs : FILET-COCHE Daniel donne pouvoir à NOALHAT Frédéric

Secrétaire de séance : BERTRAND MICKAEL

**Objet : Quorum non atteint**

Conformément à la convocation du 06 juin 2025, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 16 juin 2025 à 19h00 en mairie, avec pour ordre du jour :

1. Tirage Jury d'Assises (avant le 15 juillet)
2. Décision modificative – Maison médicale
3. Décision modificative – Budget général (Associations)
4. Acquisition de terrain pour régularisation (ABADIE/FILET-COCHE)
5. Contrat-groupes avec le CDG38 – Tickets restaurant
6. Délibération RIFSEEP- indemnité régisseur
7. Recomposition des organes délibérants des EPCI
8. Modification de l'itinéraire Au Fil de la Bourne de la commune au PDIPR

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence du quorum au lundi 23 juin 2025 à 19h00 en mairie.

Suivant les signatures (feuillet annexé au registre des délibérations)

Ainsi fait et délibéré, le jour, le mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

O'BATON Joël